



DOSSIER

TOUS À LA PLAGE

P.4

L'ÉDITO

du Maire

POUR QUE DEMAIN SOIT DURABLE !

A l'heure où j'écris cet édit, la saison estivale vient à peine de commencer et avec elle le Bois-Plage-en-Ré entre dans un rythme soutenu. Depuis des années, la population est multipliée par dix, le marché se densifie et accueille des milliers de personnes quotidiennement. Les plages se remplissent de vacanciers locaux ou de passage à la recherche de repos, de bronzage et d'activités nautiques. Les soirées s'animent plus régulièrement.

Pour répondre à ce passage d'une vie de village à celle d'une petite ville, il est important de savoir s'adapter, sécuriser le quotidien de chacun, tout en nous préparant collectivement aux conséquences du dérèglement climatique qui touche aussi notre territoire. L'adaptation au changement climatique n'est pas un enjeu du futur car ses effets - sécheresses, tempêtes, canicules, feux de forêts, se font déjà sentir. Il est temps pour nous de se préparer aux conséquences socioéconomiques.

Aujourd'hui notre futur doit donc s'inscrire dans une politique de transition écologique, économique et sociale. Il faut en premier lieu préserver notre capital environnemental. Economiser l'eau qui se raréfie avec des périodes de sécheresse qui se multiplient. Sensibiliser les campeurs sur parcelles privées et les terrains de camping au risque feu. Protéger, surveiller et entretenir le littoral pour éviter une évolution défavorable du trait de côtes. Limiter nos consommations énergétiques et nos productions de déchets.

S'adapter pour une station touristique, c'est aussi savoir accompagner les acteurs économiques. Le marché, poumon incontournable sur quelques mois, est l'objet d'étude et d'échanges depuis plus d'un an pour garder son attractivité, le rendre moins minéral avec des espaces verts intégrés et un cheminement apaisé.

Maintenir le dialogue avec les artisans pour leur permettre de travailler en toute saison est un dossier également ouvert dès cette année qui fera l'objet d'un suivi annuel. Pour sécuriser les déplacements, s'adapter à l'afflux d'engins motorisés de toutes sortes et tranquilliser nos cheminements pédestres, le passage du village en zone 30 avec des secteurs zone 20 depuis le mois d'avril nous donnera des éléments de réflexion et des sources d'évolutions, si nécessaire, pour nous permettre de vivre quelle que soit la période de l'année en toute quiétude !

Le développement durable c'est aussi savoir s'occuper de tous, jeunes, seniors, vulnérables et actifs à l'année. On se doit d'être solidaires avec les plus fragiles pendant les canicules qui se multiplient. Garder notre école s'inscrit dans ce schéma et permettre d'y accueillir les enfants de moins de trois ans est une nécessité pour aider la vie des familles. Développer des services et activités pour les seniors permettra leur maintien à domicile. Pour les jeunes adultes nous allons faciliter des accès aux certifications (permis, langues, informatique...) et créer du logement à l'année en démarrant par le « programme Pas des bœufs ». Tous ces projets sont lancés pour un futur actif et pérenne sur notre territoire.

On ne peut pas citer ici toutes les actions lancées pour nous permettre cette « vie à deux vitesses » d'un village touristique du bord de mer, mais sachez que pour que demain soit durable, ces éléments doivent concentrer toute notre attention et nos énergies. Tout cela, nous l'avons entamé mais nous devons accélérer en faisant comprendre que c'est vraiment l'affaire de tous, même en vacances.

Passez un bel été au Bois-Plage !

Le Maire, Gérard JUIN

SOMMAIRE

ÉDITO > P2.
PROJET > P3.

DOSSIER > P4/5

ENVIRONNEMENT > P5.
SOCIAL > P7.

OPPOSITION > P7.

MARCHÉ > P8.

INFOS PRATIQUES > P8.

LE SQUARE DE L'ANCIENNE ÉCOLE DU BOIS-PLAGE-EN-RÉ

UN AMÉNAGEMENT TEMPORAIRE

L'aviez-vous remarqué ? Le square de l'ancienne école a fait l'objet de quelques aménagements. Afin de répondre aux attentes grandissantes des riverains, des toiles d'ombrage ont été installées temporairement.

Fort de son emplacement en centre-bourg, le square est un lieu calme et convivial. Ces aménagements seront suivis de travaux de plus grande ampleur.

VERS UN PLAN DURABLE

L'objectif de ce lieu est de créer un espace de détente au cœur du village, à deux pas des commerces du Bois-Plage-en-Ré. A travers un mobilier urbain adapté aux usagers, le square sera partagé en plusieurs zones propices à la détente, aux pique-niques et aux loisirs. Tables, bancs, bains de soleil, il y en aura pour toutes les recherches de calme ou de détente.

Un aménagement paysager sera réalisé afin de réduire le côté minéral de la place actuelle et de constituer progressivement un ombrage naturel.

Pour le confort de tous, des zones de stationnement pour les vélos ainsi que des sanitaires publics seront ajoutés. Ces travaux d'aménagements sont prévus pour se terminer à la fin du premier trimestre 2024.



LE STATIONNEMENT EN PÉRIODE ESTIVALE



Pour répondre à des besoins des usagers et des commerçants, la municipalité du Bois-Plage-en-Ré a fait le choix de matérialiser en centre-bourg des zones de stationnement limitées et gratuites, dites « zones bleues ».

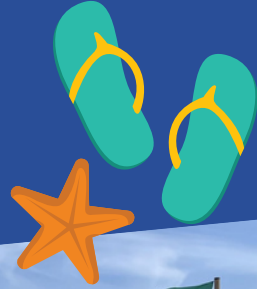
Ce type de stationnement réglementé permet de mieux répondre aux enjeux locaux, en instituant des durées de stationnement adaptées à la nature des commerces et des services. Il est primordial de préserver l'activité économique du centre-bourg en favorisant l'accès au stationnement, et l'intérêt général en évitant les stationnements de longue durée à proximité des commerces et des édifices publics.

L'utilisation d'un disque européen de stationnement est rendue obligatoire lors de l'occupation d'une place matérialisée au sol par des bandes bleues. Vous n'avez pas votre disque ? Rendez-vous :

- Au poste de police municipale, tous les jours, entre 10h & 13h,
- A l'accueil de la mairie (voir page 8).

**AU BOIS-PLAGE-EN-RÉ, DU 1ER JUILLET AU 31 AOÛT DE CHAQUE ANNÉE, DE 9H À 14H
SUR LE PARKING LAZZATE, LE STATIONNEMENT EST LIMITÉ À 1H30.**

DOSSIER : TOUS À LA PLAGE !



LES POSTES DE SECOURS

En collaboration avec la SNSM, 9 nageurs-sauveteurs répartis sur 2 postes de secours assurent la surveillance des plages et des secours en mer pendant la saison estivale.

Sur les plages de Gros Jonc et des Gollandières, la protection est assurée tous les jours de 11h à 19h.

Le poste des Gollandières sera ouvert jusqu'au 31 août et le poste de Gros Jonc jusqu'au 10 septembre.



Biblio Plage

**Cet été encore, la bibliothèque s'installe...
Les pieds dans le sable !**

La bibliothèque municipale du Bois-Plage-en-Ré vous propose des ouvrages à consulter sur place et gratuitement !

Rendez-vous sur la plage des Gollandières, du lundi au samedi de 15h à 19h, jusqu'au 26 août !

STATION BALNÉAIRE CLASSÉE

12 ANS
★ ★ ★
EXCELLENCE

Le label environnemental et touristique international qui récompense annuellement des communes et des ports de plaisance a dévoilé au mois de mai sa liste des plages labellisées pour 2023. Au Bois-Plage-en-Ré, cette année encore, les plages de Gros Jonc et des Gollandières sont labellisées Pavillon Bleu et Démarche Qualité des Eaux de Baignade (DOEB). Elle est la seule commune de l'île de Ré à avoir des plages avec ces critères de qualité !



HANDIPLAGE

Depuis plusieurs années, la plage de Gros Jonc bénéficie du label Handiplage grâce à un dispositif spécifique permettant aux personnes en situation de handicap de se baigner en toute sécurité.

La baignade s'effectue à bord d'un tiralo. Ce fauteuil de plage destiné aux personnes à mobilité réduite, permet aussi bien, et sans transformation, de rouler facilement sur tous les types de revêtements, bitume, sable ou galets et de flotter sur l'eau. Il évolue facilement sur tous les types de sols, sables ou galets.

Situés au niveau du poste de secours de Gros Jonc, les tiralos sont accessibles sur demande, aux horaires d'ouverture du poste.

Les sanitaires publics implantés sur le pas de plage de Gros Jonc sont également accessibles aux personnes à mobilité réduite.



SE Baigner en toute sécurité

ATTENTION À LA NOUVELLE SIGNALÉTIQUE DES Baignades !



La zone de baignade surveillée est désormais entourée par des drapeaux rayés rouge et noir. Ouvrez l'œil !

En France, les noyades accidentelles sont responsables chaque année d'environ 1 000 décès, dont environ la moitié pendant la période estivale. Elles représentent la principale cause de décès par accidents de la vie courante chez les moins de 25 ans.

Ces noyades sont pourtant pour la plupart évitables. Les ministères chargés de la Santé et des Sports se mobilisent pour lutter contre ce fléau, qui touche notamment les jeunes enfants et les personnes âgées.

Chaque été, les enfants de moins de 6 ans représentent le quart des noyades accidentelles, soit plus de 500 cas. Une surveillance insuffisante est la principale cause de noyades pour cette tranche d'âge. Ce constat souligne la nécessité de poursuivre les efforts de prévention des noyades des jeunes enfants et de rappeler l'importance de la surveillance permanente et rapprochée lors des baignades.



LA PLAGE DES GOLLANDIÈRES ... SANS TABAC !

Depuis le mois de juillet 2023, la plage des Gollandières est labélisée "plage sans tabac".

Plage familiale par excellence, les Gollandières accueillent chaque jour des centaines de personnes. Tous âges confondus, les nuisances liées à la cigarette impactent les plagistes et la qualité de vie.

Dans le cadre de sa démarche en matière de santé publique et d'environnement la commune du Bois-Plage-en-Ré a décidé de mettre en place ce dispositif de plage sans tabac.

En partenariat avec la commune du Bois-Plage-en-Ré, la Ligue Nationale contre le cancer est à l'origine de la mise en action de ce dispositif de sensibilisation.

Cette mesure a pour objectifs : d'éliminer l'exposition au tabagisme passif, notamment celle des enfants, de réduire l'initiation à l'acte de fumer des jeunes et encourager l'arrêt du tabac.

JARDIN PÉDAGOGIQUE

LE BOIS-PLAGE-EN-RÉ

Le jardin pédagogique de la commune du Bois-Plage-en-Ré fait l'objet d'un investissement déterminé et d'une attention toute particulière de la part des enfants de l'accueil de loisirs, l'Ilot Mômes !

En visite dans le courant de l'été, les jeunes ont participé au ramassage de pommes de terre, tomates, melons, figues ... et bien d'autres bonnes choses ! Les enfants ont dégusté les melons ramassés lors d'un pique-nique le midi même. Les pommes de terre ont été cuisinées par le restaurant scolaire pendant la semaine.



UNE PAUSE AU JARDIN ÇA VOUS DIT ?

Le jardin pédagogique recherche des bénévoles !

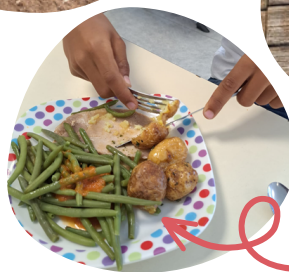
Que vous ayez la main verte ou non, vous pouvez participer au développement du jardin dans une ambiance conviviale.

Échanges intergénérationnels, rencontres & découvertes seront au rendez-vous !

Inscriptions & renseignements auprès des services de la Mairie !



DU POTAGER...



...À L'ASSIETTE !



Jardin pédagogique
lieudit les deux moulins, Impasse du Meunier
17580 Le Bois-Plage-en-Ré

BOITAIS, BOITAISES ET SI VOUS DEVENIEZ DORLOTEURS D'ABEILLE ?

La commune du Bois-Plage-en-Ré s'engage et vous accompagne pour agir en faveur des abeilles sauvages

Les + :

- Elles sont les championnes de la pollinisation ;
- Elles sont passionnantes à observer ;
- Elles ne piquent pas !

Pourquoi l'abeille solitaire a-t-elle besoin de toute notre attention ?

Les petites butineuses sauvages sont encore méconnues du grand public. De nombreuses actions sont menées aujourd'hui pour protéger l'abeille domestique, mais peu d'initiatives sont mises en place pour ses cousines solitaires. Les abeilles sauvages sont pourtant tout aussi vulnérables face aux pesticides, à l'urbanisation et aux attaques de parasites.

Comme tous les autres pollinisateurs, l'abeille solitaire est en danger : en 30 ans, 80% des populations ont disparu.

Les abeilles sauvages ont une capacité de pollinisation quatre fois supérieure à celle des abeilles domestiques. Elles sont très efficaces pour les cultures d'arbres fruitiers et contribuent à bien d'autres productions alimentaires.



Les résidents du Bois-Plage-en-Ré souhaitant installer un dorlotoir dans leur jardin ou sur leur balcon peuvent prétendre à une subvention de la mairie.

Les 50 premiers participants à ce programme bénéficient d'une réduction de 80 % sur le prix d'achat d'un dorlotoir.

Renseignements : www.leboisplage.com ou en Mairie !

DES ACTIVITÉS POUR NOS ÂÎNÉS

UNE JOURNÉE EN SAINTONGE : UNE PLONGÉE DANS L'ANTIQUITÉ ROMAINE !

Au mois de juin, à l'initiative du CCAS du Bois-Plage-en-Ré, une cinquantaine d'âinés se sont retrouvés pour une sortie de groupe à Saintes, le pays des santons !

C'est confortablement installés à bord du tout nouveau petit train électrique, que les âinés ont sillonné la jolie ville de Saintes, et plongé dans son histoire au fil des quais, des rues et des bâtisses d'un autre temps !

Une journée toute en douceur animée de patrimoine et d'histoire.



À VOS AGENDAS !

Vous êtes résidents du Bois-Plage-en-Ré ?
Vous avez plus de 70 ans ? Inscrivez-vous en Mairie pour profiter des activités proposées !

La prochaine sortie des âinés est programmée le jeudi 19 octobre 2023. Un formulaire d'inscription vous sera envoyé par voie postale.



PARLEZ-VOUS RÉTAIS ?

Plongez-vous dans la vie d'antan ! Partie intégrante de notre patrimoine, le patois rétais est riche d'expressions, d'anecdotes et de vocabulaire en tout genre. Chaque trimestre, nous vous proposons de découvrir (ou redécouvrir) un extrait de patois rétais.

"Y suis gueudé"

*repu, je ne peux plus rien avaler

PAROLE À LA MINORITÉ

LES ENJEUX DU TOURISME

Avec l'arrivée de l'été notre commune change de rythme : le temps des vacanciers est revenu, "les baigneurs" comme on les appelait jadis! L'activité touristique et économique a repris avec force et vigueur, le marché de plein air a retrouvé son entrain, les plages, les commerces, les locations saisonnières se remplissent. Le Bois-Plage affiche de nouveau son dynamisme!

Les élus ne peuvent mettre de côté les problématiques multiples générées par ce surcroît de fréquentation :

- Nécessaire amélioration du nombre de stationnements en centre village, au Roulant et au Morinand ...
- Maîtrise des conflits d'usage vélos/piétons
- Prévention des incendies de forêts dans les zones campées,
- Vigilance sur propreté et sécurité des plages en lien avec les obligations du Pavillon Bleu que nous détenons depuis de nombreuses années,
- Renforcement des animations festives à destination des adolescents et jeunes adultes tout en préservant la tranquillité des habitants
- Amélioration de l'offre de locations à prix modéré pour les travailleurs saisonniers
- Lutte contre les incivilités et les bruits,
- Entretien renforcé des lieux publics et espaces verts

Notre statut juridique de Station de Tourisme, source de rentrées fiscales non négligeables complétant notre budget, impose aux élus une responsabilité de gestion en rapport avec ces multiples enjeux.

Il y a beaucoup à faire. Efforçons nous, collectivement, de remplir ces obligations pour le bien-vivre au Bois-Plage y compris l'été!

J.P. GAILLARD, S. CHANCLOU, C. BUAT, F. MORIN

A TABLE !

C'est ouvert ! Depuis le mois de juin 2023 la municipalité a équipé la halle du marché communal d'un espace de dégustation !

En toute autonomie, vous pouvez désormais commander chez vos commerçants préférés et déguster votre plat sur les tables mises à disposition.



LE RETOUR DE LA GUINGUETTE

La scène ouverte de la place Raymond Dupeux reprend du service !

Du 11 juillet au 31 août 2023, les mardis et jeudis soirs, des concerts sont organisés de 19h30 à 21h30. Pour petits et grands, l'espace de la guinguette a été quelque peu réaménagé cette année. Pour la sécurité de tous, la scène a été déplacée de l'autre côté du parking. Les tables de pique-nique et un espace pour danser et s'amuser sont maintenant plus accessibles et confortables.



DES FOODTRUCKS TOUT L'ÉTÉ !

Pour accompagner les concerts et compléter une offre alimentaire locale déjà fournie, la municipalité a fait appel à des foodtrucks !

Ainsi, les soirs de concert, de véritables cuisines ambulantes et originales seront installées face à la guinguette. Cuisines traditionnelles, atypiques, françaises ou du monde, quatre foodtrucks se partageront les soirées cet été.

ESPACE DÉGUSTATION

UNE TOUCHE ARTISTIQUE

A l'occasion de l'ouverture de cet espace de dégustation, les services techniques communaux ont installé une fresque réalisée par Isabelle Carduner à l'origine pour l'ancienne salle du Conseil Municipal. L'artiste Boitaise s'est rendue au marché afin d'apposer (de nouveau) sa signature sur son œuvre, remise en valeur.



L'ACTU DE LA COMMUNE


le site
www.leboisplage.com


l'application mobile
"leboisplageenré"
Android & Apple Store



nos réseaux sociaux
@mairieleboisplage

INFOS PRATIQUES

Mairie
37 rue Aristide Briand
17580 Le Bois-Plage-en-Ré

05 46 09 23 11
mairie@leboisplage.fr

Lundi-jeudi : 9h30-12h & 13h30-15h30
Fermé le mardi après-midi
Vendredi : 9h30-15h30
Permanence le samedi : 9h-12h

Police Municipale
06 81 52 71 78

Bibliothèque Municipale
05 46 00 37 65

Ilot Mômes
05 46 00 55 03

Publication de la Mairie du Bois-Plage-en-Ré
Directeur de publication : le Maire, Gérard JUN
Crédits photos : Mairie du Bois-Plage-en-Ré
Rédaction : Service communication
Conception & design : Service communication

Imprimé sur papier 100% recyclé par :
Imprimerie Rochelaise
Rue du pont des Salines, BP197
17106 La Rochelle

